

Section **Arts Plastiques**
« Atelier du Coucourou »Ce bulletin est à retourner au **FJEPS ARTS PLASTIQUES, 6 rue Pasteur 31700 BLAGNAC** - dûment complété (recto/verso) et signé, accompagné de votre règlement▶ **Votre identité** (à compléter en majuscules)

Nom Prénom Date de naissance / /

Nom, Prénom du représentant légal (pour les moins de 18 ans)

Adresse

Code Postal Ville

Tél. fixe Tél portable

Courriel

Situation socioprofessionnelle : Activité (salariée, libérale) : Blagnac autre commune Sans activité (retraite, recherche d'emploi) étudiant(e)Etes-vous adhérent à d'autres sections du FJEPS ? Oui Non Si oui, lesquelles :

Personne à prévenir en cas d'accident

Tél. fixe Tél portable

▶ **Autorisations et/ou documents annexes** (à compléter au verso de ce bulletin) Droit à l'image Autorisation parentale En cas d'urgence Engagement certificat médical (- de 6 mois) Autre▶ **Tarifs annuels d'adhésion** (incluant l'adhésion à la Ligue de l'Enseignement et la part foyer)

Ateliers hebdomadaires

 Enfants 6-13 ans : blagnacais **201 €** / extérieurs **234 €** (samedi 10h30-12h) Adultes : blagnacais **291 €** / extérieurs **348 €** (mercredi 19h-21h)

Ateliers mensuels

 Enfants 6-8 ans : blagnacais **171 €** / extérieurs **201 €** (samedi 14h15-17h30) Enfants 9-13 ans : blagnacais **171 €** / extérieurs **201 €** (samedi 14h15-17h30) Adultes : blagnacais **210 €** / extérieurs **252 €** (samedi 14h30-17h30) Remise -20 % pour le 2^{ème} membre d'une même famille à une même adresse. Montant payé après déduction : €**Certificat
d'adhésion**FJEPS section Arts Plastiques
« Atelier du Coucourou »
Adresse postale : 6 rue Pasteur 31700 BLAGNAC
Mail : fjeps.artsplastiques@laposte.net
Site : www.atelierducoucourou.frLe/La responsable de la **section Arts Plastiques**, M
certifie avoir reçu de M la somme de €
correspondant à son inscription / celle de son enfant pour la saison 2019-2020.Fait à, le Le/La Responsable de Section

Modalités de paiement

1 chèque 3 chèques

Par chèque à l'ordre du **FJEPS Arts Plastiques** (3 chèques : encaissement octobre, janvier et mars)

► Droits à l'image

- Dans le cadre des activités proposées, le FJEPS de Blagnac peut être amené à photographier et/ou filmer les participants. J'autorise la prise de vue, la reproduction et la diffusion de *mon image / de celle de mon enfant* ⁽¹⁾ dans les supports de communication (site internet, plaquettes de présentation...), à l'exception de toute autre utilisation, notamment commerciale, et de toute cession à des tiers non autorisés.

► Autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)

- Je soussigné(e), *Père, Mère, Tuteur légal* (*), autorise mon enfant à participer aux activités organisées par la section.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison

Mon enfant ne pourra repartir que s'il est accompagné de :

M..... Tél

ou de M Tél

► En cas d'urgence

- J'autorise les organisateurs à prendre, si besoin est, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de santé de *ma personne / mon enfant* ⁽¹⁾ et m'engage, dans ce cas, à rembourser les frais pouvant en résulter.

► Engagement

Règlement spécifique à la SECTION :

1/ Respecter les horaires de début et de fin d'activité ;

2/ Aucun remboursement de cotisation ne sera fait en cours d'année ;

3/ Présence indispensable aux Assemblées Générales Annuelles (décisions concernant la vie et les activités de votre association).

Je soussigné(e), *adhérent majeur / représentant légal* ⁽¹⁾,
déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, ainsi que des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association⁽²⁾, et m'engage à les respecter.

Signature

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

⁽²⁾ Les statuts et le règlement intérieur du FJEPS sont disponibles sur simple demande auprès du bureau du FJEPS.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du FJEPS. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relatives à l'« informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat du FJEPS.